



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Relations entre l'Algérie et la France

Question au Gouvernement n° 4381

Texte de la question

RELATIONS ENTRE L'ALGÉRIE ET LA FRANCE

M. le président. La parole est à Mme Marie-George Buffet.

Mme Marie-George Buffet. Monsieur le ministre des affaires étrangères, dans la dernière période, les tensions entre l'Algérie et la France se sont accentuées. Le gouvernement algérien a rappelé son ambassadeur et interdit le survol du territoire algérien aux avions militaires français, en réaction aux propos tenus par le Président de la République et à la politique de restriction des visas menée par la France.

Nous savons combien les relations entre nos deux pays sont complexes, de par notre histoire commune, faite de nombreuses tragédies. Alors que quelques mois nous séparent de l'anniversaire des accords d'Évian, je veux ici évoquer les commémorations qui auront lieu dans quelques jours en hommage aux victimes du massacre du 17 octobre 1961 (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI*), l'assassinat perpétré par la police française, sur ordre du Gouvernement, de dizaines d'Algériens qui manifestaient dans les rues de Paris pour leur indépendance.

Un député du groupe LR . Et les harkis ?

Mme Marie-George Buffet. Mais le poids des drames passés ne doit conduire personne, ni d'un côté ni de l'autre, à leur instrumentalisation. Derrière les échanges difficiles qui se déroulent entre gouvernements, il y a un peuple, le peuple algérien. Nombre des femmes et des hommes qui le composent aspirent à la démocratie et à de profonds changements institutionnels. Toutes générations confondues, dans sa diversité politique, régionale et linguistique, le peuple algérien a d'ailleurs mené un grand mouvement de révolte pacifique, le Hirak.

Voilà deux ans que le mouvement a débuté et il persiste : ses exigences continuent de s'exprimer. Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur les revendications portées par le Hirak ou sur telle ou telle réforme à mener en Algérie ; seul le peuple algérien est maître de son destin. Mais nous devons condamner clairement la répression de ce mouvement et exprimer tout aussi clairement notre appui aux forces démocratiques. C'est le sens du colloque que j'organise avec les démocrates algériens, vendredi à l'Assemblée nationale. Il nous faut en effet décentrer notre regard et ne pas appréhender l'Algérie uniquement par le prisme de notre pays et de sa mémoire. Apaiser nos relations avec le peuple algérien est une nécessité, largement partagée des deux côtés de notre mer commune.

Monsieur le ministre, quelle sera, ces prochaines semaines, l'attitude de la diplomatie française envers l'Algérie ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères*. Merci de votre question. Vous l'avez rappelé, l'Algérie a pris ces derniers jours un certain nombre de décisions, notamment le rappel de son ambassadeur à Paris pour consultation ; nous le regrettons, parce que cela ne rend pas justice à l'importance que nous attachons aux relations entre nos deux nations, entre nos deux peuples.

Ces relations, vous l'avez rappelé, sont anciennes et profondes ; elles sont marquées par des liens humains uniques et la France y est profondément attachée. Elle souhaite les préserver et les développer ; récemment, le Président de la République a d'ailleurs rappelé son profond respect pour le peuple algérien. Cela signifie aussi bien sûr – vous l'avez dit – le respect fondamental de la souveraineté algérienne : c'est donc aux Algériens, et à eux seuls, de décider de leur destin et de définir les contours de leurs débats et de leurs choix politiques.

M. Fabien Di Filippo. Une minute pour ne rien dire ! Changez de disque sur ce sujet !

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre*. Mais nous sommes convaincus de l'intérêt commun de nos deux pays à travailler ensemble dans tous les domaines. Une telle vision de nos relations est, je le crois, partagée par de nombreux responsables algériens, à tous les niveaux ; j'ai eu l'occasion de travailler avec certains d'entre eux de manière approfondie, sur de nombreux sujets d'intérêt commun, au cours des dernières années, et nous sommes toujours parvenus, même dans la difficulté, à trouver des solutions lorsque des problèmes survenaient. Cela vaut aussi, je le dis ici, pour les questions migratoires.

S'agissant des questions de mémoire, que vous avez évoquées, le Président de la République a engagé une démarche amicale et lucide concernant toutes les blessures de l'histoire franco-algérienne ; il a confié à M. Stora un rapport sur les mémoires de la colonisation et de la guerre d'Algérie.

Plusieurs députés du groupe LR . Oh là là !

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre*. C'est sur cette base, à partir des questions que vous avez vous-même posées, que nous devons entretenir une relation apaisée avec notre passé commun. Je sais que vous voulez y contribuer. (*M. Jean-Louis Bourlanges applaudit.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4381

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 octobre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 octobre 2021](#)